





commande à madame qui dit à cette fille : « Comment... mais je vous serai utile avec plaisir ; si vous n'êtes pas trop susceptible, je pourrais vous procurer une place de suite ; c'est chez une dame entretenue : vous y serez très-bien, vous aurez à faire la halle, le dîner ; vous aurez des petits profits par les messieurs qui viennent ; on vous libère le soir et le dimanche toute la journée, parce que le dimanche cette dame va à Asnières... comme tout le monde. »

plus honorables devoirs. Ecoutez Chauvelot ; c'est un orateur, son organe est est grave et sonore, son geste arrondi, son style fleuri et imagé. Lisiez Chauvelot, car Chauvelot écrit, il écrit beaucoup, c'est son état d'écrire : il est écrivain public ; son style vous séduira, vous attendrira surtout, car il paraît s'être adonné particulièrement au genre pathétique. Nul plus que lui ne sait faire mieux parler la veuve et l'orphelin, le soldat mutilé, le marin échappé à la tempête, cherchant vainement à prendre terre dans les bureaux du ministère.

le premier, à l'hospice des Enfants-Trouvés. — Un apprenti passementier nommé Jules Sellier, âgé de treize ans, domicilié chez ses parents à Bobigny, se rendait avant-hier, entre cinq et six heures du matin, chez son maître d'apprentissage, à Pantin, en suivant la berge du canal de l'Ouareq, et après avoir parcouru une partie du trajet, il trouva, cachées dans l'herbe, une blouse et une casquette qu'il croyait avoir vues la veille au soir sur un individu qui se promenait d'un air soucieux de ce côté. Le jeune apprenti, s'approchant alors du canal, agita l'eau pour s'assurer si l'individu n'aurait pas abandonné ces deux objets avant d'accomplir un acte de désespoir, et au moment où il était occupé à ses recherches, un bateau étant passé fit en effet remonter à la surface un corps humain, qui portait enroulée autour du cou une corde à l'extrémité de laquelle était fixée une lourde pierre. Les jambes étaient attachées avec une autre corde.

Table with financial data under 'AU COMPTANT'. Columns include dates (e.g., 3 0/0, 22 juin), values (e.g., 68 30), and categories (e.g., FONDS DE LA VILLE, OBLIG. DE LA VILLE).

Table with financial data under 'A TERME'. Columns include dates (e.g., 3 0/0, 22 juin), values (e.g., 68 35), and categories (e.g., FONDS DE LA VILLE, OBLIG. DE LA VILLE).

Table with financial data under 'CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET'. Columns include station names (e.g., Saint-Germain, Paris à Orléans), values (e.g., 770), and other details.

Afin de populariser de plus en plus leur Bibliothèque des Chemins de fer, MM. L. Hachette et C<sup>e</sup> viennent de réduire le prix des ouvrages qui la composent. Sur les 180 volumes publiés jusqu'à ce jour, plus de cent sont aujourd'hui cotés à 50 centimes et à un franc. Ces volumes, dont un grand nombre portent les noms de Lamartine, Guizot, Michelet, Saint-Simon, Chateaubriand, Balzac, Frédéric Soulié, Th. Gautier, Dickens, Thackeray, Pouchkine, etc., ne sont donc pas moins recherchés pour la modicité de leur prix que pour la valeur littéraire et l'élégante exécution qu'on leur connaît.

Le président du comité d'administration de la Compagnie des houillères et fonderies de l'Aveyron a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires de la Compagnie que la séance de l'assemblée ordinaire annuelle aura lieu le mardi 22 mai 1855, dans les salons de Lemardelay, rue Richelieu, 100.

THÉÂTRE-LYRIQUE. — Lundi, première représentation de Jaguaria l'Indienne, opéra-comique en trois actes de MM. Saint-George et Leuven, musique de M. Halévy. M<sup>me</sup> Marie Cabel remplira le rôle de Jaguaria, M. Monjaubeu débitera par le rôle du capitaine Maurice.

OPÉRA. — Les Jeunes gens, l'Ecole des Bourgeois. OPÉRA-COMIQUE. — La Cour de Célimène, le Chien, les Noces. ODEON. — Représentation extraordinaire. THÉÂTRE LYRIQUE. — Les Charbonniers, Maître Wolfram. VAUDEVILLE. — Les Filles de marbre, Un Coeur qui parle. VARIÉTÉS. — M. Beaumain, le Quart de moude, Provincial. GYMNASE. — Le Demi-monde. PALAIS-ROYAL. — Le Monde camelotte, l'Art de déplaire. PORTE-SAINT-MARTIN. — Les Carrières de Montmartre. AMBIGU. — Jocelin, le Tuyaou de poêle. GAITÉ. — Monte-Christo. THÉÂTRE IMPÉRIAL DE CIRQUE. — Pilules du Diable. COMTE. — Pilules de Jocrisse, Sagesse et Folie, Polichinelle. FOLIES. — L'Amoureux, l'Enfant, une Idée. DELASSEMENTS. — Les Vignerons d'Argentueil, Congé. LUXEMBOURG. — Oscar Bouchonnet, Stradella, une Passion. CIRQUE DE L'IMPÉRATRICE. — Soirées équestres tous les jours. HIPPODROME. — Spectacle équestre à trois heures. ROBERT-HOUDIN (boulevard des Italiens, 8). — Tous les soirs, à huit heures.

Bourse de Paris du 11 Mai 1855. 3 0/0 (Au comptant, D<sup>e</sup> c. 68 30.— Baisse « 30 c. Fin courant — 68 35.— Baisse « 20 c. 4 1/2 (Au comptant, D<sup>e</sup> c. 93 40.— Baisse « 35 c. Fin courant — 93 25.— Baisse « 25 c.

Ventes immobilières. AUDIENCE DES CRIÉES. DIVERS IMMEUBLES. Etude de M<sup>e</sup> Emile CARON, rue de Richelieu, 41. Etude de M<sup>e</sup> Emile ADAM, place St-Germain, 41. Audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 26 mai 1855, deux heures de l'après-midi. D'une MAISON sise à Paris, rue de Condé, n<sup>o</sup> 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Etude de M<sup>e</sup> GRANDJEAN, avoué à Paris, rue des Fossés-St. Germain-l'Auxerrois, 24. Vente au Tribunal de la Seine, le 23 mai 1855, à deux heures, en cinq lots. D'une MAISON sise à Vaugirard, rue Saint-Charles, 3. De deux PROPRIÉTÉS et de deux PORTIONS de terrain sises audit Vaugirard, rue de Vaugirard, 164 et 166, et rue de Grenelle, 34 et 36. Mises à prix : 15,000 fr. 8,000 fr. 30,000 fr. 2,500 fr. 3,000 fr. S'adresser audit M<sup>e</sup> GRANDJEAN. (4313) IMMEUBLES A BOULOGNE-SUR-MER. Etude de M<sup>e</sup> MARCHAND, avoué à Paris, rue Sainte-Anne, 18. Vente sur folle enchère, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de la Seine, le 24 mai 1855, deux heures de relevée, en deux lots : 1<sup>o</sup> D'une MAISON avec cour et bâtiment, écuries et dépendances, sise à Boulogne-sur-Mer, route de la Reine, 44 ancien, 50 ou 52 nouveau ; 2<sup>o</sup> D'un BATIMENT d'habitation, écuries et remises, avec pavillon, situés également à Boulogne, route de la Reine, ayant entrée par le lot précédent. Mises à prix : 4<sup>o</sup> lot, 10,000 fr., précédemment adjugé 30,050 fr.

2<sup>e</sup> lot, 2,000 fr., précédemment adjugé 6,050 fr. S'adresser pour les renseignements : 1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> MARCHAND, avoué poursuivant ; 2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> Brochet, avoué, demeurant à Paris, rue Neuve-St-Augustin, 60 ; 3<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> Barre, notaire à Paris, boulevard des Capucines, 9. USINE ET DÉPENDANCES à Troyes. Etude de M<sup>e</sup> Jules BAUDIN, avoué à Troyes (Aube), rue Paillet-de-Montabert, 12. Vente sur publications volontaires et en un seul lot, D'une USINE et dépendances, sises à Troyes, sur un des bras de la Seine. Cette usine est connue sous le nom d'Usine de La Rave. Elle comprend : un moulin à farine et une huilerie, avec jardins, plantations, terrains en nature ou en jardinage, traversés par des canaux, et d'une contenance de plus de six hectares. L'adjudication aura lieu le vendredi 25 mai 1855, à midi, en l'audience des criées du Tribunal civil de Troyes, au Palais-de-Justice. (Voir les affiches pour plus ample désignation.) Et s'adresser pour renseignements : 1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> Jules BAUDIN, avoué à Troyes, poursuivant et dépositaire d'une copie du cahier des charges ; 2<sup>o</sup> Et à M<sup>e</sup> Gauthier, avoué à Troyes, présent à la vente. Pour insertion conforme : (4324) Signé : J. BAUDIN. CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES. MAISON DE CAMPAGNE. Ajudication, en la chambre des notaires de Paris, par le ministère de M<sup>e</sup> DAGUIN, le 3

juin 1855, D'une MAISON DE CAMPAGNE dans la vallée d'Yerres, près Brunoy (Seine-et-Oise), beau parc et pièces d'eau. Mise à prix : 93,000 fr. S'adresser à M<sup>e</sup> DAGUIN, Chaussée-d'Antin, 35. (4303) ENTREPRISE DES VOITURES PUBLIQUES DE PARIS A ST-CLOUD. Ajudication en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> SAINT-JEAN, notaire à Paris, le vendredi 18 mai 1855, heures de midi, De l'ENTREPRISE DES VOITURES PUBLIQUES DE PARIS A ST-CLOUD, par Passy, Auteuil et Boulogne, connu sous le nom d'Entreprise Sciard frères et C<sup>e</sup>, et du droit à l'exploitation pendant trente ans concurremment avec les entreprises les Jumelles et les Boulonnaises du chemin de fer à rails rentrants (système Lombard), actuellement en voie d'exécution de la place du Châtelet au pont de Sevres et au pont de Saint-Cloud. L'adjudication comprendra en outre : 1<sup>o</sup> Le droit aux baux des lieux quelconques servant à l'exploitation de ladite entreprise, et aux sous-locations, traités et marchés, qui peuvent lui profiter ; 2<sup>o</sup> Le matériel servant à l'exploitation de ladite entreprise. Mise à prix pour le droit auxdites exploitations et avantages y attachés : 30,000 fr. L'adjudicataire devra prendre en outre et en sus de son prix d'adjudication, le matériel de ladite entreprise pour le montant de l'estimation portée en un état qui sera annexé au cahier d'enchères. S'adresser pour les renseignements : 1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> SAINT-JEAN, notaire à Paris, y demeurant, rue de Choiseul, 2, dépositaire du cahier d'enchères ; 2<sup>o</sup> A M. Thiébaud, demeurant à Paris, rue de la Bienfaisance, 2 ; 3<sup>o</sup> Au siège de l'entreprise, à Boulogne-sur-Seine, route de la Reine, 52. (4329) AVIS. MM. les créanciers de la faillite du sieur Lenormand, ancien marchand de vins à Paris, qui n'ont pas produit à la faillite, sont invités à déposer dans la quinzaine leurs titres de créance chez M. Boulet, rue Mironneuil, 43 ; passé ce délai, ils seront forcés du droit à la répartition de l'actif abandonné par le concordat du sieur Lenormand. (4321) DES SERVICES MARITIMES DES MESSAGERS IMPÉRIALES. MM. les actionnaires, porteurs de cinq actions au moins, sont invités à se trouver à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui aura lieu le 30 mai prochain, à midi, au siège de la société, rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. Cette assemblée a pour objet : 1<sup>o</sup> De délibérer sur les comptes de l'exercice 1854 ; 2<sup>o</sup> De confirmer et, en tant que de besoin, de donner à MM. les gérants, les pouvoirs nécessaires pour suivre et réclamer auprès de l'autorité supérieure, l'adoption des modifications aux statuts, votées par l'assemblée générale extraordinaire du 14 février dernier, et consentir à tous changements que le gouvernement jugerait convenable d'apporter à ces modifications. La possession des cinq actions au moins dont il faut être titulaire pour avoir droit d'assister à l'assemblée générale, doit se trouver régulièrement constatée par transferts opérés avant la publication de l'avis de convocation. Nul ne peut représenter un actionnaire ayant droit de faire partie de l'assemblée générale, s'il n'est lui-même membre de cette assemblée (article 27 des statuts). (4374)\*

